

Le travail handicapé sur liste d'attente

Sortie d'IME, Mathilde attend qu'une place se libère en Établissement d'aide par le travail (ESAT) pour pouvoir enfin se stabiliser.

Sébastien ROCHARD

sebastien.rochard@courrier.ouest.com

Une chambre à elle, une cuisine collective et quelques kilomètres de distance avec sa maman : dans un peu plus de deux mois, Mathilde, 21 ans dans quelques jours, fera un grand pas en avant, en quittant le cocon familial de Briollay pour rejoindre un Foyer de jeunes travailleurs sur Angers. « Pas à pas », c'est le leitmotiv de sa maman Anne, depuis que sa fille a intégré l'Institut médico-éducatif (IME) Europe des Ponts-de-Cé, en 2005. Elle avait alors 15 ans, et se sentait alors « bien » dans l'établissement. Six ans plus tard, la donne a changé. Mathilde, bientôt 20 ans, ne se retrouve plus dans les jeunes qui intègrent l'IME. Elle rêve d'ailleurs, du monde adulte et de travail.

Les dispositifs associatifs n'auront qu'un temps

Dans un monde parfait, elle aurait dû intégrer en janvier 2011 un établissement et service d'aide par le travail (ESAT). Seulement voilà, les places manquent et la liste d'attente s'allonge d'année en année. Quoi faire alors ? La loi est claire et l'avenir des jeunes personnes handicapées s'articule autour de l'aménagement Creton. « Lorsqu'une personne handicapée placée dans un établissement d'éducation spéciale ne peut être immédiatement admise dans un établissement pour adulte désigné par la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel, ce placement peut être prolongé au-delà de l'âge de vingt ans ». Une situation qui se banalise autant que la pénurie de places en ESAT. Pour offrir une alternative aux jeunes personnes handicapées, l'Agence régionale de santé (ARS) a lancé il y a quelques années un appel à projets auquel ont répondu diverses associations.



Angers, siège social de l'ADAPEI 49, mercredi. Avec les formatrices de l'APICS, Anne accompagne sa fille Mathilde dans chacune des démarches qu'elle entreprend pour trouver un stage professionnel. Mais le manque de places en ESAT est parfois pesant pour les deux femmes. Photo: GO - Josselin CLAIR

Parmi elles, l'ADAPEI a mis en place au niveau régional un dispositif expérimental : l'Association pour une insertion citoyenne et solidaire (APICS). Un nouveau siège, mais surtout une porte de sortie pour Mathilde qui a intégré le dispositif en 2011. « Il faut faire en sorte que l'adulte en sortie d'IME poursuive une formation en attendant qu'une place se libère en ESAT », explique Colette

Mandret, la présidente de l'ADAPEI 49. Depuis qu'elle a rejoint l'APICS, Mathilde a ainsi effectué plusieurs stages en ESAT, « en service restauration ou en pesage de graine ». « Ça lui a permis de se projeter dans une situation réelle de travail et de définir un vrai projet personnel », indique sa maman Anne. « Nous savons qu'elle a besoin d'un travail posté, plus répétitif où elle se retrouve ».

Et le dispositif évolue. « À chaque fois qu'un de nos membres rejoint un ESAT pour un stage, un employé de l'ESAT rejoint notre association pour une formation », détaille Colette Mandret. « Cela permet notamment à nos jeunes de multiplier les stages ». La panacée ? Non, un moindre mal qui a aussi ses inconvénients. « Les stages sont de courte durée. À chaque fois, il faut organiser le transport, prévoir les hébergements. C'est difficile

pour organiser la vie de famille », regrette Anne, qui voudrait surtout que Mathilde « se stabilise. Ce serait rassurant pour elle et pour moi. Je trouve ça usant de toujours devoir se bagarrer, enfoncer les portes pour se faire entendre ». Mais Mathilde ne désarme pas, et compte franchir les obstacles un par un. Pas à pas.